

Mail reçu le 03/05/2022 à 10h33

Madame la Commissaire Enquêtrice,

Je suis un résident de Lège Cap Ferret qui essaie de me tenir au courant de tout ce qui est envisagé pour l'avenir du Bassin.

Je m'autorise une remarque générale qui vient vraisemblablement en amont des remarques techniques que vous avez reçues.

Ce que j'ai compris des éléments contenus dans le dossier, très complexe, soumis à l'enquête, ne me permet pas de comprendre comment s'articule les préoccupations, voire les polémiques, que l'on trouve régulièrement dans la presse locale concernant l'avenir de la presqu'île. Hors, il n'est pas possible, surtout pour un particulier, d'émettre un avis sur tel ou tel prélèvement ou dépôt de sable si l'on ne sait pas comment l'opération s'articule dans une politique d'ensemble concernant le Bassin.

Je comprends bien que, pour des raisons pratiques, les opérations soumises à enquête, sont celles rattachées à la zone Jane de Boy - attache du Mimbeau, mais ces opérations ne sont pas totalement disjointes de celles envisagées autour de la Pointe. Ainsi par le passé, certains prélèvements dans la zone autour de la Vigne étaient justifiés par la constitution d'un stock de précaution permettant d'intervenir " en catastrophe" en cas d'érosion brutale de la Pointe.

Il est aussi dommage que le SIBA ne donne pas de précision sur ce qui est envisagé sur le littoral atlantique, surtout à un moment où les riverains du Bassin envisagent, avec l'appui de la Mairie, la création d'un fond de financement pour protéger une partie de ce littoral, notamment à côté "du village des blockhaus" où passé un temps il était prévu de faire des dépôts de sable prélevés dans le Bassin. Le Bassin forme un tout et le stock de sable ainsi que les apports annuels amenés par les courants marins doivent être considérés dans leur ensemble. Chaque prélèvement a des conséquences sur l'ensemble de la zone et il peut y avoir concurrence entre des objectifs multiples. Une vision d'ensemble étant nécessaire pour juger de chaque opération ponctuelle.

Au total le rapport que vous allez faire pourrait recommander de limiter les autorisations que permettra l'enquête à un horizon temporel très court avant explicitation d'une stratégie globale concernant l'hydraulique du Bassin et la gestion des sables.

Sincères salutations

Jean Pierre Dubarry
Cidex 101/21
33970 Lège Cap Ferret